

Ville à Ville

Formation gestes de premiers secours en santé mentale

Question initiale :

Bonjour,

Je me permets de vous solliciter concernant les formations de PSSM (gestes de premiers secours en santé mentale). Suite à un questionnaire post-COVID diffusé par le biais du Conseil Local de Santé Mentale de Mulhouse, nous avons recueillis un fort besoin de formation.

Or, à ce jour seule une association accréditée dispense les formations sur le 68 à hauteur de 250 euros / personne. Pour les professionnels, cela ne pose pas de soucis car la formation est prise en charge par les comptes formation.

Cependant pour le grand public, cela est davantage problématique car une personne lambda ne peut déboursier 250 euros pour une formation de ce type.

La formation PSSM est normalement à destination du grand public, donc cela nous interroge beaucoup.

C'est pourquoi nous voulions voir si d'autres villes rencontraient cette problématique

Merci à vous pour vos retours d'expérience.

*Les réponses sont à adresser à **Catherine HOERTH**, Coordinatrice Santé, à Catherine.Hoerth@mulhouse-alsace.fr*

Réponses des Villes-Santé

Rennes

Bonjour,

Suite à la transmission de ce mail par le responsable de ma direction, je me permets d'apporter quelques éléments de réponses aux questions posées ci-dessous;

D'après santé mentale France –(l'un des 3 organismes pilote et habilité à former), cette question est prise en compte depuis le lancement des formations et quelques réponses ont été mises en place :

- En Ile de France, l'ARS attribue une subvention à Santé Mentale France (un modèle de convention existe) dans le cadre d'un kit complet comprenant la formation de formateurs, l'accessibilité des formations et la mise en place d'un réseau de soutien aux formateurs. En terme d'accessibilité, une enveloppe est allouée pour les non professionnels souhaitant être formé, et ayant été repérés (semble-t-il) par les CLSM.
- D'autres sources de financement peuvent être envisagées :
 - o Certaines fondations (type fondation de France) semblent être ouvertes à ces soutiens via leurs appels à projet.

- Co-financement d'acteur des territoires : ex : (En Bourgogne ?) : 4 places réservées dans chaque formation aux non –professionnels → démarche intéressante permettant la mixité des profils et l'inscription dans le territoire.

Je reste disponible pour une mise en lien directe avec un responsable de santé mentale France en Bretagne

Contact : **Nicolas HENRY**, Chargé de mission promotion de la santé, ni.henry@ville-rennes.fr

Paris

Bonjour,

Vous trouverez, ci-joint, les informations que nous avons en notre possession sur le PSSM. À ma connaissance, la tarification était aussi de 250 euros.

=> [2019-02-20-Programme PSSM standard](#)

=> [MHFA – preuves](#)

=> [PSSM-Présentation](#)

Contact : Nacer LESHAF, Adjoint du Pôle Santé Mentale et Résilience, nacer.leshaf@paris.fr

Besançon

Bonjour,

Voici la réponse du CLSM de Besançon :

A Besançon, la formation « premier secours en santé mentale » est assurée par l'IRTS.

Le cout par personnes est de 250 €.

<http://www.irts-fc.fr/>

Dans le cadre du dernier comité de pilotage du CLSM, nous avons également soulevé cette question du financement de la formation :

Les professionnels peuvent solliciter leur employeur effectivement

Pour ce qui est des habitants de Besançon et/ nos partenaires issus de petites associations (style les GEM, l'Unafam...) le CLSM peut au cas par cas financer la formation. Nous avons déterminé une ligne dans le budget du CLSM de 4 000 €.

L'autre piste du Centre hospitalier serait de former un formateur PSSM qui pourrait ensuite diffuser la formation dans les maisons de quartiers.. ; etc.

Mais cela reste à l'étude pour le moment en termes de faisabilité.

Contact : Anouk Haeringer-Cholet, Médecin Directeur, Besançon, anouk.haeringer-cholet@besancon.fr

Limoges

Bonjour,

Dans le cadre du CLS, des formations aux gestes de 1er secours sont proposés aux habitants des quartiers prioritaires (à noter que dans le cas présent le public cible ne relève pas de la santé mentale).

Cette opération est conduite en partenariat Ville-ARS-PJJ. La PJJ est partenaire au titre des formations dispensées auprès de son public spécifique.

La Protection Civile a été retenue comme prestataire pour 2020-2021.

Cet opérateur a recherché des financements en plus de ceux dédiés par les partenaires (Ville-ARS-PJJ).

Réponse favorable de la Région Nouvelle-Aquitaine et d'une Mutuelle.

A votre disposition pour plus de renseignements.

Contact : **Bernard BERTIN**, Direction de la Santé et des Solidarités, bernard.bertin@limoges.fr

Vaulx-en-Velin

En ce qui nous concerne sur la ville de Vaulx-en-Velin nous souhaitons mettre en place cette formation pour l'année 2021 auprès à la fois des professionnels sociaux mais également des agents d'accueil. Pour certains professionnels issus de petites associations il sera envisageable de financer la formation sur le budget CLSM.

Si vous souhaitez ouvrir la formation pour le grand public il est possible de négocier dans certaines situations des tarifs réduits de formation auprès d'organisme (ex: en Rhône-Alpes, la DRJSCS propose des tarifs réduits de formation pour 50€ ce qui amène une plus grande marge de manœuvre pour le financement).

N'hésitez pas à demander plus d'information là-dessus auprès de l'association accréditée dans le Haut-Rhin.

Contact : Paul KOCH, Coordinateur du CLSM, paul.koch@ch-le-vinatier.fr
